



CA Agglo du Pays de Dreux (Siren : 200040277)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Dreux
Arrondissement	Dreux
Département	Eure-et-Loir
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gérard HAMEL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 rue de Châteaudun
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	28109 DREUX CEDEX
Téléphone	02 .3 7. 64 .8 2. 00
Fax	02 .3 7. 42 .8 9. 68
Courriel	j.jimenez@dreux-agglomeration.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	assainissement

Population

Population totale regroupée	113 595
-----------------------------	---------

Densité moyenne

111,32

Périmètre

Nombre total de communes membres : 78

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
28	Abondant (212800015)	2 268
28	Allainville (212800031)	143
28	Anet (212800072)	2 774
28	Ardelles (212800080)	214
28	Aunay-sous-Crécy (212800148)	583
28	Beauches (212800304)	302
28	Berchères-sur-Vesgre (212800361)	822
28	Bérou-la-Mulotière (212800379)	343
28	Boissy-en-Drouais (212800452)	229
28	Boncourt (212800502)	282
28	Brezolles (212800593)	1 933
28	Broué (212800627)	911
28	Bû (212800643)	1 912
28	Charpont (212800825)	568
28	Châtaincourt (212800874)	245
28	Châteauneuf-en-Thymerais (212800890)	2 661
28	Cherisy (212800981)	1 875
28	Crécy-Couvé (212801179)	268
28	Crucey-Villages (212801203)	477
28	Dampierre-sur-Avre (212801245)	702
28	Dreux (212801344)	31 763
28	Ecluzelles (212801369)	175
28	Escorpain (212801435)	267
27	Ezy-sur-Eure (212702302)	3 405
28	Favières (212801476)	574
28	Fessanvilliers-Mattanvilliers (212801518)	176
28	Fontaine-les-Ribouts (212801559)	235
28	Garancières-en-Drouais (212801708)	302
28	Garnay (212801716)	916
28	Germainville (212801781)	316
28	Gilles (212801807)	559
28	Guainville (212801872)	707
27	Ivry-la-Bataille (212703557)	2 656
28	La Chapelle-Forainvilliers (212800767)	182
28	La Chaussée-d'Ivry (212800965)	1 063
28	La Mancelière (212802318)	217
28	Laons (212802060)	734
28	Le Boullay-les-Deux-Eglises (212800536)	261
28	Le Boullay-Mivoye (212800544)	453
28	Le Boullay-Thierry (212800551)	602

28	Le Mesnil-Simon (212802474)	572
28	Les Châtelets (212800908)	95
28	Louvilliers-en-Drouais (212802169)	208
28	Luray (212802235)	1 597
28	Maillebois (212802268)	974
28	Marchezais (212802359)	302
28	Marville-Moutiers-Brûlé (212802391)	944
28	Mézières-en-Drouais (212802516)	1 087
28	Montreuil (212802672)	509
27	Mouettes (212704191)	724
27	Nonancourt (212704381)	2 453
28	Ormoy (212802896)	254
28	Ouerre (212802920)	684
28	Oulins (212802938)	1 219
28	Prudemanche (212803084)	258
28	Puiseux (212803126)	136
28	Revercourt (212803159)	25
28	Rouvres (212803217)	851
28	Saint-Ange-et-Torçay (212803233)	294
28	Sainte-Gemme-Moronval (212803324)	1 085
28	Saint-Jean-de-Rebervilliers (212803415)	234
28	Saint-Lubin-de-Cravant (212803464)	59
28	Saint-Lubin-des-Joncherets (212803480)	4 212
28	Saint-Maixme-Hauterive (212803514)	451
28	Saint-Ouen-Marchefroy (212803555)	323
28	Saint-Rémy-sur-Avre (212803597)	3 801
28	Saint-Sauveur-Marville (212803605)	939
28	Saulnières (212803696)	662
28	Saussay (212803712)	1 080
28	Serazereux (212803746)	579
28	Serville (212803753)	360
28	Sorel-Moussel (212803779)	1 779
28	Thimert-Gâtelles (212803860)	1 232
28	Tremblay-les-Villages (212803936)	2 310
28	Tréon (212803944)	1 382
28	Vernouillet (212804041)	12 013
28	Vert-en-Drouais (212804058)	1 180
28	Villemeux-sur-Eure (212804157)	1 653

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 50

Compétences exercées par le groupement	
Production, distribution d'énergie	
- Electricité, Gaz	
- Hydraulique	

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

1) Production d'eau : à titre transitoire, dans un délai de deux ans à compter de la fusion, sur le périmètre des communes de Allainville, Aunay-sous-Crécy, Boissy-en-Drouais, Charpont, Crécy-Couvé, Dreux, Garancières-en-Drouais, Garnay, Le Boullay-Mivoye, Le Boullay-Thierry, Louvilliers-en-Drouais, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Sainte-Gemme-Moronval, Saulnières, Tréon, Vernouillet, Vert-en-Drouais, Villemeux-sur-Eure (anciennement « Dreux Agglomération »). La distribution reste de la compétence des communes sur l'ensemble du territoire. Compétence facultative uniquement pour la Production

- Assainissement collectif

L'assainissement des eaux usées et, si des mesures doivent être prises pour assurer la maîtrise de l'écoulement des eaux pluviales ou des pollutions apportées au milieu par le rejet des eaux pluviales, la collecte et le stockage de ces eaux ainsi que le traitement de ces pollutions dans les zones délimitées par la communauté. La collecte, le transport, l'épuration des eaux usées, La réalisation ou faire réaliser des études, planification et diagnostics nécessaires à la mise en œuvre de ses missions. Réalisation des schémas directeurs et des schémas de gestion et d'entretien des équipements. Mise en œuvre d'une planification des investissements et travaux nécessaires en ce domaine et pour la protection des bassins versants.

- Assainissement non collectif

Gestion du contrôle des systèmes d'assainissement non collectif ainsi que l'entretien et la réhabilitation de ces systèmes à la demande des propriétaires dans les conditions prévues par les dispositions du CGCT de la CC du Thymerais et de la CC Val d'Eure et Vesgre. Conformément aux statuts de la CC Val d'Avre, la Communauté assure la gestion, le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif ainsi que la réhabilitation des installations. Conformément aux statuts de la CC du Plateau de Brezolles, la Communauté a en charge les études de zonages, études sur la gestion de l'assainissement, la création du SPANC et sa mise en œuvre en assurant le contrôle des installations et en organisant des opérations groupées de réhabilitation des installations d'ANC. Conformément aux statuts de la CC Les Villages du Drouais la Communauté assure la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif qui assure le contrôle des installations

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ou partie de cette compétence dans les conditions fixées par l'article L. 2224-13

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ou partie de cette compétence dans les conditions fixées par l'article L. 2224-13

- Lutte contre les nuisances sonores

- Qualité de l'air

- Autres actions environnementales

? soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, ?zone de développement de l'éolien - Hydraulique La communauté est compétente en matière de gestion des eaux et des espaces naturels sur le périmètre des communes de Allainville, Aunay-sous-Crécy, Boissy-en-Drouais, Charpont, Crécy-Couvé, Dreux, Garancières-en-Drouais, Garnay, Le Boullay-Mivoye, Le Boullay-Thierry, Louvilliers-en-Drouais, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Sainte-Gemme-Moronval, Saulnières, Tréon, Vernouillet, Vert-en-Drouais, Villemeux-sur-Eure (anciennement « Dreux Agglomération ») : ? la gestion des rivières et plans d'eau ? la valorisation des espaces naturels

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Activités sanitaires

Maison médicale La communauté prend en charge l'étude de faisabilité pour la création d'une maison médicale sur le territoire des communes de Nonancourt, Bérrou-la-Mulotière, Dampierre-sur-Avre, Saint-Lubin-des-Joncherets, Saint-Rémy-sur-Avre (anciennement Communauté de Communes du Val d'Avre).

- Action sociale

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

- Rénovation urbaine (ANRU)
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Etablissements scolaires
<i>Enseignement préélémentaire et élémentaire La communauté est compétente, sur le territoire des communes de Beauche, Brezolles, Châtaincourt, Crucey-Villages, Escorpain, Fessanvilliers-Mattanvilliers, La Mancelière, Laons, Les Châtelets, Prudemanche, Revercourt, Saint-Lubin-de-Cravant (anciennement Communauté de Communes du Plateau de Brezolles) pour la création l'aménagement, la gestion et le fonctionnement (fournitures, personnel de service?) des écoles maternelles. La communauté assure également sur le périmètre pré-cité les études sur la gestion du fonctionnement des écoles primaires.</i>
- Activités péri-scolaires
<i>Périscolaire : La Communauté assure la gestion des services périscolaires suivants : ? La restauration scolaire préélémentaire Sur le territoire des communes de Beauche, Brezolles, Châtaincourt, Crucey-Villages, Escorpain, Fessanvilliers-Mattanvilliers, La Mancelière, Laons, Les Châtelets, Prudemanche, Revercourt, Saint-Lubin-de-Cravant (anciennement Communauté de Communes du Plateau de Brezolles) . ? la Garderie périscolaire sur le territoire des communes de Beauche, Brezolles, Châtaincourt, Crucey-Villages, Escorpain, Fessanvilliers-Mattanvilliers, La Mancelière, Laons, Les Châtelets, Prudemanche, Revercourt, Saint-Lubin-de-Cravant (anciennement Communauté de Communes du Plateau de Brezolles), sur le territoire des communes de Abondant, Berchères-sur-Vesgre, Broué, Bû, Cherisy, Ecluzelles, Germainville, La Chapelle-Forainvilliers, Marchezais, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Ouerre, Rouvres, Saint-Ouen-Marchefroy, Serville (anciennement Communauté de communes des villages du Drouais), sur le territoire des communes de Ezy-sur-Eure, Ivry-la-Bataille, Mouettes, Anet, Boncourt, Gilles, Guainville, La Chaussée-d'Ivry, Le Mesnil-Simon, Oulins, Saussay, Sorel-Moussel (anciennement Communauté de communes du Val d'Eure et Vesgre).</i>
<i>Extra-scolaire : La communauté assure par ailleurs la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements de loisirs extra-scolaires à savoir : ? l'accueil de loisir sans hébergement sur le territoire des communes de Beauche, Brezolles, Châtaincourt, Crucey-Villages, Escorpain, Fessanvilliers-Mattanvilliers, La Mancelière, Laons, Les Châtelets, Prudemanche, Revercourt, Saint-Lubin-de-Cravant (anciennement Communauté de Communes du Plateau de Brezolles) pour les accueils jusqu'à 16 ans, sur le territoire des communes de Abondant, Berchères-sur-Vesgre, Broué, Bû, Cherisy, Ecluzelles, Germainville, La Chapelle-Forainvilliers, Marchezais, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Ouerre, Rouvres, Saint-Ouen-Marchefroy, Serville (anciennement Communauté de communes des villages du Drouais), sur le territoire des communes de Ezy-sur-Eure, Ivry-la-Bataille, Mouettes, Anet, Boncourt, Gilles, Guainville, La Chaussée-d'Ivry, Le Mesnil-Simon, Oulins, Saussay, Sorel-Moussel (anciennement Communauté de communes du Val d'Eure et Vesgre) ? les ALSH intercommunaux existants à la date de la création de la communauté d'agglomération dont la liste figure en annexe jointe aux présents statuts sur le territoire des communes de Beauche, Brezolles, Châtaincourt, Crucey-Villages, Escorpain, Fessanvilliers-Mattanvilliers, La Mancelière, Laons, Les Châtelets, Prudemanche, Revercourt, Saint-Lubin-de-Cravant (anciennement Communauté de Communes du Plateau de Brezolles) ; sur le territoire des communes de Abondant, Berchères-sur-Vesgre, Broué, Bû, Cherisy, Ecluzelles, Germainville, La Chapelle-Forainvilliers, Marchezais, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Ouerre, Rouvres, Saint-Ouen-Marchefroy, Serville (anciennement Communauté de communes des villages du Drouais), sur le territoire des communes de Ezy-sur-Eure, Ivry-la-Bataille, Mouettes, Anet, Boncourt, Gilles, Guainville, La Chaussée-d'Ivry, Le Mesnil-Simon, Oulins, Saussay, Sorel-Moussel (anciennement</i>

Communauté de communes du Val D'Eure et Vesgre) et sur le territoire des communes de Ardelles, Châteauneuf-en-Thymerais, Favières, Fontaine-les-Ribouts, Le Boullay-les-Deux-Eglises, Maillebois, Puiseux, Saint-Ange-et-Torçay, Saint-Jean-de-Rebervilliers, Saint-Maixme-Hauterive, Saint-Sauveur-Marville, Serazereux, Thimert-Gâtelles, Tremblay-les-Villages (anciennement la Communauté de Communes du Thymerais)

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

Soutien aux activités pédagogiques et sportives : La communauté prend en charge sur le territoire des communes de Ardelles, Châteauneuf-en-Thymerais, Favières, Fontaine-les-Ribouts, Le Boullay-les-Deux-Eglises, Maillebois, Puiseux, Saint-Ange-et-Torçay, Saint-Jean-de-Rebervilliers, Saint-Maixme-Hauterive, Saint-Sauveur-Marville, Serazereux, Thimert-Gâtelles, Tremblay-les-Villages (anciennement la Communauté de Communes du Thymerais) le soutien aux activités pédagogiques et sportives des élèves du collège de la Pajotterie à Châteauneuf-en-Thymerais.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

La création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : A ce titre, la Communauté assure le financement, en tant que de besoin d'outils d'exploitation, de support d'information de consultation de données que la Communauté établit et met à disposition de ses membres ; la diffusion des résultats et travaux d'études dont elle est le maître d'ouvrage ou auxquelles est associée, auprès de ses membres et partenaires ; la tenue et la mise à jour de tous les documents et supports d'information qu'elle crée et gère pour le compte de ses adhérents dans le domaine de l'espace.

- Constitution de réserves foncières

- Organisation des transports urbains

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

¿

Développement touristique

- Tourisme

Aucune compétence facultative n'est transférée par la Commune d'Ormo y à la communauté d'agglomération, à l'exception des compétences facultatives Tourisme et Aménagement numérique du territoire. b. Tourisme La Communauté est compétente en matière de tourisme. En application de l'article L.134-5 du Code de tourisme, elle assure à ce titre les missions suivantes : - l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique du territoire, - l'accueil et l'information des touristes, - la promotion touristique, en coordination avec les comités départementaux et les comités régionaux du tourisme, - la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local, - l'étude, l'animation et l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs,

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

¿ réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Politique du logement non social

réhabilitation des centres bourgs dans le cadre des opérations "coeur de village" de la région par l'aménagement de logements, d'espaces et de petits équipements publics et par la mise en oeuvre d'opérations de rénovation de façades. l'ensemble de cette compétence ne concernera que les opérations futures

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aucune compétence facultative n'est transférée par la Commune d'Ormo y à la communauté d'agglomération, à l'exception des compétences facultatives Tourisme et Aménagement numérique du territoire. c. Aménagement numérique du territoire La Communauté est compétente pour : - le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'objectif d'optimiser la couverture du territoire communautaire en termes de NTIC, - l'établissement et l'exploitation d'infrastructures, de réseaux et services de communication électroniques dans les conditions fixées par l'article L. 1425-1 du CGCT.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Aire d'accueil des gens du voyage : La Communauté est compétente sur le périmètre des communes de Allainville, Aunay-sous-Crécy, Boissy-en-Drouais, Charpont, Crécy-Couvé, Dreux, Garancières-en-Drouais, Garnay, Le Boullay-Mivoye, Le Boullay-Thierry, Louvilliers-en-Drouais, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Sainte-Gemme-Moronval, Saulnières, Tréon, Vernouillet, Vert-en-Drouais, Villemeux-sur-Eure (anciennement « Dreux Agglomération ») pour la création, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage sur le périmètre anciennement de Dreux agglomération</i>
- Autres <i>Gendarmerie La communauté exerce la compétence relative aux opérations liées à la construction d'une gendarmerie dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure sur le territoire des communes de Nonancourt, Bérou-la-Mulotière, Dampierre-sur-Avre, Saint-Lubin-des-Joncherets, Saint-Rémy-sur-Avre (anciennement Communauté de Communes du Val d'Avre).</i>
Politique de la ville
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
28	SYNDICAT DES EAUX DE CHARPONT - ECLUZELLES (252801972)	SM fermé	743
28	Syndicat mixte de coordination des transports collectifs d'Eure et Loir (200038693)	SM ouvert	239 346
28	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE MEZIERES EN DROUAI, OUERRE, CHARPONT, ECLUZELLES	SM fermé	2 514
27	Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Paquetterie (200045649)	SM fermé	121 767
28	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL POUR LES ETUDES ET LA COORDINATION EN MATIERE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (252855705)	SM ouvert	690 116
28	Syndicat mixte ouvert Eure et Loir Numérique (200033942)	SM ouvert	351 354
28	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE COURS MOYEN DE L'EURE (252802400)	SM fermé	27 417
28	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES EAUX DE VILLEMEUX SUR EURE (200045532)	SM fermé	4 874
27	Syndicat de la vallée d'Avre (252702402)	SM fermé	134 298
28	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BLAISE (252802160)	SM fermé	51 474
28	SYNDICAT DES ORDURES MENAGERES D'EURE ET LOIR (252855697)	SM fermé	326 474

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)